

## DÉCRET N° 2020 – 483 DU 07 OCTOBRE 2020

portant nomination au Ministère des Affaires Sociales  
et de la Microfinance.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2020-293 du 10 juin 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ;
- sur** proposition du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 octobre 2020,

## DÉCRÈTE

**Article premier**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance dans les fonctions ci-après :

- Directeur adjoint de Cabinet  
monsieur **Yessoufou A. YOLOU BAMISSO**
- Directeur de la Programmation et de la Prospective  
monsieur **Boni Moïse ILAYE**.

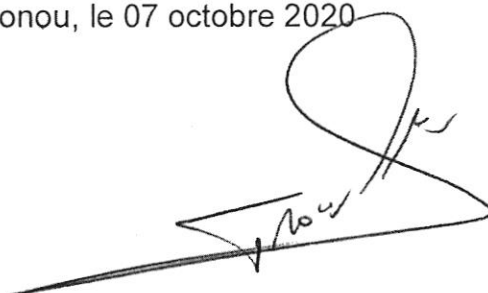
## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

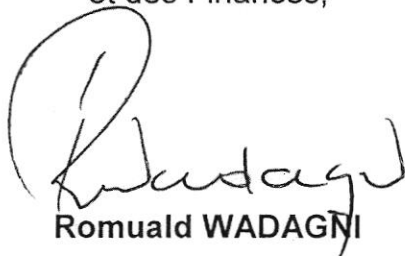
Fait à Cotonou, le 07 octobre 2020

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**

Le Ministre des Affaires Sociales  
et de la Microfinance,



**Véronique TOGNIFODE MEWANOU**

**AMPLIATIONS** : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MEF 2 – MASM 2 – AUTRES MINISTERES 22 – SGG 4  
– INTERESSES 2 – JORB 1.